



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MARENNES

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 20 JUIN 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

N°	OBJET DE LA DELIBERATION	VOTE
23.05.01	CLOS DES POIRIERS : PRISE EN CHARGE PARTIELLE D'UN DEGAT DES EAUX	ADOPTEE
23.05.02	ECOLE : SIGNATURE D'UN CONTRAT DE SERVICES POUR LA LOCATION MAINTENANCE D'UN COPIEUR	ADOPTEE
23.05.03	CLOS MAGNOLIA : ACQUISITION DE 4 PARCELLES DE VOIRIE ROUTE DE LYON ET ROUTE DE SIMANDRES (C2494, C2480 , C2476 ET C2478)	ADOPTEE
23.05.04	NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE – MARCHÉ D'ETUDE GEOTECHNIQUE DE TYPE G2PRO	ADOPTEE
23.05.05	ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA REQUALIFICATION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIERE	ADOPTEE

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

4	6928120230004	22/05/2023	C 230	00ha05a40ca	NON LE 24/05/2023
5	6928120230005	02/06/2023	C 2058 - 2061 - 2063 - 2064	00ha05a08ca	NON LE 09/06/2023
6	6928120230006	07/09/2023	D 1564 + 1/6ème 1570 - 1547	00ha07a75ca	NON LE 09/06/2023

DECISIONS

07.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme BESSON - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 15€ soit un montant mensuel de 60 €
08.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme SANLAVILLE - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 15€ soit un montant mensuel de 65 €
09.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de MAUREL - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 9,58€ soit un montant mensuel de 40 €
10.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme PILOT - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 14€ soit un montant mensuel de 57€
11.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme NOTTOLI - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 14,5€ soit un montant mensuel de 57 €
12.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme ROLLAND - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 11€ soit un montant mensuel de 45,5 €
13.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de MBRIQUE - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 13,5€ soit un montant mensuel de 57 €
14.23	23-mai-23	Signature d'un avenant au bail de Mme BALLY - régularisation de charges mensuelles	Augmentation de 11€ soit un montant mensuel de 45,5 €

COMMUNE DE MARENNES - 69970

DEPARTEMENT DU RHONE - CANTON DE SAINT SYMPHORIEN D'OZON